



CONSEIL DE QUARTIER

VAUBAN-ESQUERMES

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 4 juillet 2019

SOUS LA PRESIDENCE DE LAURENT GUYOT, PRESIDENT DU CONSEIL DE QUARTIER DE VAUBAN-ESQUERMES

PRESENTS

Luce CACHERA, Jacky DEBOUDT, Sandrine DUCORNET, Dominique BATAILLE CAULIER, Muriel FALLON, Benoit FLIPO, Maryvonne SAVARY Jean-Karim KOULIBALY, Pascale GAUCHER, Joël NIS, Patrick SAMARCQ, Frédéric FENAERT, Marie-France LECLERCQ COTON, Luc DUBRULLE, Française DE VRIEZE, Xavier GILLERON,

EXCUSES

Nadine CHARLES, Christian WARNIER, Christophe DIEVAL, Rachid TADJINE, Bertrand DEMARET, Dorothee MENART MARIN, Michael MARCHAND

ABSENTS

Guergana GUINCHEVA, Amandine CARTON,

Le conseil de quartier est public. Trois habitants sont venus assister à la séance.

Laurent Guyot accueille les conseillers de quartier et remercie les habitants de leur présence.

Il précise que Madame Cappelle et Monsieur Laroyenne sont démissionnaires du fait de leur récent déménagement.

1 – ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE OFFICIELLE DU 13 MAI 2019

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des conseillers de quartier présents.

2 – INTERVENTION DE MADAME MARIELLE RENGOT, ADJOINTE AU MAIRE DELEGUEE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Monsieur GUYOT accueille Madame RENGOT venue présenter sa délégation après avoir rencontré les membres de la commission handicap. Ils lui ont en effet présenté deux projets : installation de jeux pour enfants à mobilité réduite square de l'Arbonnoise et square d'Armentières, et étude sur l'accessibilité des rues et trottoirs du quartier.

Tout d'abord, Madame Rengot précise que les travaux de la commission handicap entrent totalement dans le champ de sa délégation. Elle soutient ces projets du conseil de quartier mais rappelle que certaines compétences n'appartiennent pas à la Ville (ce qui relève de la voirie par exemple dépend de la MEL).

Les enjeux de la délégation :

- S'adresser à tous publics, quel que soit l'âge et quel que soit le handicap rencontré ;
- Renforcer la participation des personnes en situation de handicap à la vie de la cité ;
- Rendre accessibles les services, activités et bâtiments municipaux ;
- Encourager la mixité des publics via le financement d'actions mettant en présence valides et personnes en situation de handicap.

Sa délégation est amenée à travailler en lien avec l'ensemble des délégations thématiques transversales, en ce qui concerne par exemple :

- l'accessibilité des bâtiments, des parcs et jardins municipaux (422 bâtiments municipaux accessibles sur Lille, Lomme et Hellemmes, avec application Picto Access). 60% des bâtiments Lillois seront accessibles d'ici la fin de son mandat : la ville a rattrapé son retard en terme d'accessibilité des ERP (établissements recevant du public),
- la formation et la sensibilisation du personnel municipal d'accueil dans les services ;
- la petite enfance et l'éducation (le périscolaire notamment - 200 enfants en situation de handicap accueillis à Lille, soit 12 classes spécifiques, dont 50% accessibles aux enfants en situation d'autisme) ;
- Le sport ;
- L'événementiel ;
- La démocratie participative ;
- La culture (exemples : accessibilité au Tri Postal, au Palais des Beaux-Arts, à l'Hospice Comtesse, aux médiathèques ou encore à Saint Sauveur) ;
- L'emploi (7,5 % de salariés en situation de handicap à la ville de Lille - La délégation de Madame Rengot gère également l'ESAT « imprim'services »).

La délégation de Madame Rengot a développé une commission intitulée « Lille ouverte à tous ». Des groupes de travail thématiques œuvrent sur divers sujets : les loisirs, les soins, l'autisme, l'accessibilité...

Chaque année, la délégation travaille à l'organisation d'événements pour sensibiliser et agir, dans le cadre par exemple de :

- la semaine européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- la nuit du handicap, mi-juin ;
- la semaine de l'autisme en mai ;
- le mois de l'accessibilité en novembre.

Echanges avec les conseillers de quartier :

- Les trottoirs sont encombrés du fait du stationnement anarchique ainsi que par du mobilier urbain et terrasses d'ERP qui débordent. Cela constitue une réelle entrave pour la mobilité des personnes en situation de handicap, de même que pour les personnes âgées avec déambulateur ou mamans avec poussette. Il y a des progrès à faire en la matière.
Mme Rengot précise que, sur ce point, il faut travailler en lien avec Jacques Richir, Adjoint au maire délégué à la qualité du cadre de vie.
- Par rapport à l'emploi, la Ville travaille-t-elle avec l'AGEFIPH ? La Ville emploie-t-elle des jeunes en situation de handicap dans le cadre de stages ou de contrats en alternance ?
Mme Rengot répond positivement. La ville en est à sa 4^{ème} convention signée avec l'AGEFIPH. Le personnel est formé à accueillir du public en situation de handicap et un travail est réalisé sur l'accessibilité des locaux. La formation et la prise en charge s'accroissent et peuvent encore être améliorées.
- Les conseillers de quartier peuvent-ils être informés de toutes les actions de sensibilisation de la délégation de Madame Rengot ?

Les informations peuvent bien entendu être communiquées aux conseillers de quartier qui souhaitent s'associer à ces manifestations et actions de sensibilisation.
Laurent guyot précise que toutes ces informations sont accessibles en ligne sur le site de la ville de Lille.

Les conseillers de quartier n'ayant plus de question, Laurent GUYOT remercie Madame RENGOT pour sa présentation.

3- POINT D'ETAPE SUR LES COMMISSIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1- COMMISSION HANDICAP DU CONSEIL DE QUARTIER

Rapporteurs : M. FLIPO, Mme SAVARY et Mme BATAILLE

A. Jeux pour enfants en situation de handicap

Monsieur FLIPO rappelle la démarche de la commission handicap du conseil de quartier.

A ce jour, 2 squares sont proposés pour l'installation de jeux mixtes permettant l'accessibilité aux enfants en situation de handicap : square de l'Arbonnoise et square d'Armentières.

Les membres de la commission précisent qu'il leur semble plus aisé de finaliser, dans un premier temps, le projet du square de l'Arbonnoise en y mettant un jeu type « tourniquet », puis, dans un second temps, de mettre un jeu plus grand square d'Armentières dans le prolongement des aménagements réalisés sur le secteur Jouhaux.

La question du financement se pose. A noter que la délégation de Mme Rengot ne possède pas de crédits d'investissement.

Monsieur KOULIBALY rappelle que le budget participatif lillois permet de financer des projets, dont, peut-être, ce type de projet. Il faut déposer un dossier dès à présent et mobiliser. Les votes en ligne seront ouverts après le 15 septembre (date limite de dépôt du dossier).

Laurent Guyot précise qu'une partie du projet pourrait être financé sur le budget investissement 2020 du conseil de quartier.

Les membres de la commission handicap proposent de déposer un dossier au titre du budget participatif pour le square de l'Arbonnoise ; le projet du square d'Armentières serait quant à lui financé par le budget d'investissement du conseil de quartier en complément des autres délégations concernées qui seront sollicitées.

Ces propositions conviennent à l'ensemble des conseillers de quartier qui valident la démarche.

Les membres de la commission handicap vont donc se constituer en petit groupe pour écrire et déposer leur projet en ligne sur le site de la Ville.

B. Accessibilité des rues- Synthèse de l'étude

Mme SAVARY rappelle que le diagnostic des 93 rues du quartier Vauban-Esquernes* avait pour objectif d'identifier les zones et les causes freinant, voire bloquant, la bonne circulation des personnes à mobilité réduite de manière ponctuelle ou permanente.

Si certaines rues ne posent pas de problème particulier, il ressort en revanche de l'analyse que le stationnement de voitures sur les trottoirs (36.56%), de poubelles sur les trottoirs (24.73%), le manque

d'éclairage aux passages piétons par exemple (69.89%), et certains carrefours complexes entravent la déambulation des personnes à mobilité réduite.

A cela s'ajoute les problèmes de sécurité posés par les 2 roues qui roulent sur les trottoirs et les terrasses de bars qui occupent l'espace de déambulation obligeant les piétons à emprunter la chaussée (rue Roland notamment).

Exemples de rues cumulant au moins 3 problématiques citées : rue de Crimée, rue d'Alernbert, rue d'Holbach, rue Edmond Bailleux, rue de Dieppe, rue Violette, l'ensemble des rues qui se trouvent derrière la mairie de quartier (rue Hoche, de la Marmora...)

Concernant les places PMR, sur l'ensemble du quartier, les membres de la commission souhaitent croiser leurs données avec celles de la Commission Stationnement afin de fournir un chiffre exact.

C. Etude des carrefours dans le cadre de la commission « handicap »

Mme BATAILLE précise que de multiples carrefours ont été observés sur le quartier, dont certains sont très dangereux. Il existe des carrefours sans feux et des carrefours avec feux tricolores. Est décrit, dans chacun des cas, le carrefour dit « idéal ».

Pour un carrefour sans feu, il faudrait :

- des passages protégés (PP) bien marqués et bien signalés en amont, un marquage parfait au sol ;
- qu'à chaque PP on retrouve 2 BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) de part et d'autre. Elles sont importantes pour les mal et non-voyants ;
- à chaque PP, une déclivité adaptée aux fauteuils roulants, poussettes ou autres. Cette déclivité doit respecter une bordure de 2 cm pour les chiens accompagnants les personnes mal ou non-voyantes ;
- à chaque PP, un éclairage afin que les piétons soient vus le plus rapidement possible ;
- en journée, pour les PP mal placés (virage), un panneau clignotant alertant les automobilistes ;
- du mobilier urbain bien positionné, hors du cheminement piéton ;
- des PP délimités par des potelets ou autres ;

Pour un carrefour avec feu, il faudrait :

- les mêmes critères que pour les carrefours sans feu ;
- des feux sonores, bien visibles et dont la durée soit adaptée à la vitesse de déplacement des piétons, des personnes à mobilité réduite, des jeunes enfants, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;
- que la durée du feu soit calculée en fonction de la largeur de la voie à franchir, et en prenant compte la montée et la descente des trottoirs (chaises, poussettes...);
- prendre acte de la dangerosité de certaines rues.

Conclusion : Pour la sécurité de tous, il faut :

- adapter la vitesse en ville ;
- à tous les carrefours, de la signalisation verticale, horizontale, lumineuse et sonore ;
- des trottoirs de qualité et des passages Piétons protégés, bien entretenus, visibles et bien marqués ;
- des durées de feux adaptées cas par cas. C'est-à-dire une réflexion par rapport à la situation géographique (à proximité d'écoles, de crèches, d'EHPAD, de CAT ou autres établissements...);
- que la durée des feux ne soit pas choisie pour faciliter une entrée ou sortie de ville en voiture mais pour permettre la traversée en toute sécurité des piétons avec ou sans handicap ;

- que les Passages Protégés situés à des carrefours à voies multiples soient signalés de façon à mettre en garde et interpeller la vigilance les automobilistes ;

Ces 2 schémas symbolisent le travail d'enquête réalisé par la commission.

Laurent GUYOT remercie les membres de la commission pour l'avancée de leurs travaux. Il va faire remonter ces constats et propositions à Madame le Maire via une note et précise qu'il faudra prioriser les demandes dans la mesure où le lien avec la MEL s'avère nécessaire par rapport aux aménagements de voirie.

3.2- COMMISSION STATIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Rapporteur : Patrick SAMARCQ

Monsieur SAMARCQ présente le tableau synthétique reprenant les problématiques rencontrées en matière de stationnement lors du diagnostic marchant réalisé sur l'ensemble du quartier.
Le tableau est joint en annexe du présent compte-rendu.

Il s'avère que des souhaits d'habitants se révèlent en contradiction avec les besoins soulevés par la commission handicap (exemple : permettre le stationnement à cheval sur trottoir). Par conséquent, certains débats seront à engager avec les habitants.

La commission stationnement se réunira de nouveau à la rentrée, avec les membres de la commission stationnement et les services municipaux afin d'étudier des propositions de réponses réalisables, en prenant en considération l'ensemble des travaux de la commission stationnement et de la commission handicap.

Laurent GUYOT propose aux conseillers de quartier de se rendre dans d'autres quartiers comme Fives où des aménagements ont été récemment réalisés.

Sur Vauban-Esquermes, il conviendra de travailler secteur par secteur. Des disparités sont en effet constatées d'une zone à l'autre du quartier.

4 – INTERVENTION DE MATHIEU COPPIN, RESPONSABLE DE LA CELLULE MOBILITE-DEPLACEMENT A LA GPCV (GESTION DES ESPACES PUBLICS ET DU CADRE DE VIE)

Monsieur COPPIN précise que son service travaille en lien avec la MEL pour une nouvelle qualité urbaine. La ville va progressivement passer en zone apaisée à 30 à partir du 19 août 2019, et jusque fin octobre 2019.

88% des rues seront à 30. Seules les artères principales resteront à 50 (bd Vauban, rue d'Isly, bd de la Moselle, bd de la Lorraine), pour ne pas bloquer les automobilistes en ville et leur permettre d'accéder aux grands axes (périphérique, autoroute).

Cette décision fait suite à la loi de transition énergétique qui date de 2015. Le but est d'assurer un meilleur partage de la voirie entre les piétons et les automobilistes. « Rouler à 30 devient la règle ; rouler à 50 devient l'exception ».

Dans un premier temps, des panneaux seront posés et des marquages au sol réalisés. A terme, d'ici 2020, il s'agira d'opérer la mise en conformité en :

- supprimant les feux aux carrefours des zones à 30 ;

- poser d'éventuels ralentisseurs ;
- matérialiser des contre-sens cyclables dans toutes les rues à 30 ;
- poser des radars pédagogiques ;
- repenser les aménagements globaux : place de parkings, éventuelle extension du stationnement payant, etc.

Dans la première phase, les agents de police municipale accompagneront la démarche via une campagne de sensibilisation. Dans un second temps, les agents mèneront des campagnes de verbalisation.

Echanges avec les conseillers de quartier :

- Laurent GUYOT pose la question de l'avenue Jouhaux qui doit passer en 2 fois 1 voie d'ici 2021 : pourquoi serait-elle en zone à 50 ? M. Coppin précise que rien n'est figé, des changements peuvent être opérés.
- Monsieur DEBOUDT souhaite que soit intégrée la végétalisation des rues dans la réflexion globale des futurs aménagements de voirie.
- Madame LECLERCQ COTON demande s'il ne manque pas de places de stationnement dans le quartier ? Laurent GUYOT répond négativement. La question de fonds qui se pose est davantage la gestion du stationnement.
- Mme FALLON précise que certaines rues ne sont dotées d'aucune place de stationnement ; il serait donc judicieux de penser à ces habitants lors des prochaines réflexions en termes d'aménagements.
- Mr FLIPO précise que, quels que soient les aménagements, il s'agit bien du comportement des automobilistes qui pose souvent problème : dépassement des limitations de vitesse, stationnement anarchique sur trottoirs... Le non-respect des règles de sécurité routière est le problème à solutionner en priorité.

Monsieur COPPIN précise que ce plan de zones à 30 est construit comme un jeu d'équilibre pour permettre une bonne rotation des véhicules en cas de trafic important. Raison pour laquelle des zones à 50 resteront.

S'agissant de la mobilité des deux roues, il précise que le budget participatif lillois a financé des box à vélo qui seront prochainement installés en fonction des demandes des habitants ; la station v'ille de la rue de la bassée a été enlevée car moins de 5 prêts/jour étaient faits. Une demande de rétablissement a été faite auprès de la MEL.

Les conseillers de quartier n'ayant plus de question, Monsieur GUYOT remercie M. COPPIN pour son intervention.

5 – RETOURS SUR LES CONSEILS ET VISITES D'ECOLES

Les visites dans les établissements ont été faites avec le secteur technique dans l'objectif de préparer le budget d'investissement 2020. Un tableau récapitulatif des demandes est fait, et transmis aux services compétents pour suites à donner.

Laurent GUYOT précise que la programmation des travaux sera examinée lors d'un prochain conseil de quartier.

Retours des conseillers de quartier délégués suite aux derniers conseils d'écoles de l'année scolaire 2018/2019.

- Mme FALLON pour le groupe scolaire Chateaubriand - Madame de Maintenon ;
- Mme CACHERA pour l'école maternelle Bichat ;
- Mr NIS pour l'école primaire Littré ;
- Mme DEVRIEZE et Madame LECLERCQ COTON pour les écoles Jouhaux maternelle et primaire.

Appel à candidature pour un conseiller de quartier délégué à la crèche, le centre de la petite enfance place de l'Arbonnoise :

- Conseiller titulaire : Mme LECLERCQ COTON Marie-France ;
- Conseiller suppléant : Mme FALLON Muriel.

6 – COMITE D'EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTION DU 19/06/2019

Rapporteur : Jean Karim KOULIBALY

2 989 €

Solde de l'enveloppe à cette date :

Association	Intitulé de l'action	Résumé	Date prévisionnelle de l'action	Coût total	Montant sollicité	Avis du comité de subvention	Décision du conseil de quartier
Association Sportive Sport Joie Lille	Tournoi annuel de volleyball du 11 novembre	Tournoi annuel de volleyball du 11 novembre	11 novembre 2019	1 960 €	500 €	500 €	Favorable pour 500 €
Association Sportive Sport Joie Lille	Finales départementales de volleyball	Challenge Nord : Finale du championnat de volleyball	25 mai 2019	2 725 €	625 €	625 €	Favorable pour 625 €
Centre socioculturel	Marché de Noël à Gand	Sortie au marché de Noël à Gand et visite du château des Comtes	21 décembre 2019	1 219 €	610 €	504 €	Favorable pour 504 €

Centre socioculturel	Goûter de fin d'année	Organisation d'un temps convivial pour les habitants autour d'un goûter festif animé par la venue du Père Noël	Décembre 2019	1 120 €	360 €	360 €	Favorable pour 360 €
Cultur'All	Expositions photographiques 2019 Vauban-Esquermes	Deux expositions photos gratuites visibles pendant les portes ouvertes du Nouveau Lieu.	29 et 30 juin / 12 et 13 octobre	8 350€	2 700 €	Avis défavorable. Orientation faite vers les services culturels pour financement de l'action.	0 €
C.A.V.E.	Sortie familiale et culturelle à Paris	Journée de visite à Paris pour 50 personnes du quartier	22 septembre 2019	1 790 €	1 000 €	1 000 €	Avis favorable 1 000 €

Monsieur KOULIBALY précise que le comité d'examen des demandes de subventions élabore un règlement intérieur.

Le comité de subvention sollicite les conseillers de quartier et les invite à se rendre aux manifestations subventionnées par le conseil de quartier. Cela permettra l'élaboration d'un bilan quantitatif et qualitatif de l'action: nombre d'habitants accueillis, qualité de la « prestation » financée...

Les conseillers de quartier émettent un avis favorable aux propositions de la commission.

Le solde de l'enveloppe après avis du conseil de quartier, est nul.

Pour l'année 2019, ce sont 31 projets qui ont été financés pour un budget total de 16 862 €.

7 – PROPOSITION POUR LES TROPHEES DE L'ENGAGEMENT

Pour valoriser l'engagement associatif d'habitants lors des prochains trophées de l'engagement, Laurent GUYOT fait un appel aux conseillers de quartier qui connaîtraient des candidatures à soumettre. Les propositions sont à transmettre avant le 5 septembre 2019 à la mairie de quartier, par mail.

8 – OPERATIONS PROPRETE

- **Opération propreté du 3 juillet après-midi** avec LMH, l'AFOC, le centre socioculturel Simone Veil, les services de la Ville (conseil municipal d'enfants, enfants de l'espace éducatif Bichat Littré, service propreté et mairie de quartier). Une soixantaine d'enfants et une vingtaine d'adultes ont passé l'après-midi à ramasser les déchets et sensibiliser au tri des déchets, au maintien de la propreté de la ville. La journée s'est terminée par un goûter et les enfants se sont vus remettre un lot pour les remercier de leur implication.



Laurent GUYOT précise que, bien que la propreté relève de la compétence de la MEL, la Ville de Lille y consacre 14 millions d'euros/an.

S'agissant des big bins, comme souhaité par le conseil de quartier, Monsieur GUYOT a écrit à Mme le Maire demandant la fin de l'expérimentation sur le quartier de Vauban-Esquermes, sollicitant une concertation sur la gestion des déchets

- **Opération propreté de l'association ESTICE ESPAS le 4 septembre après-midi.** Dans le cadre de leur rentrée, 150 étudiants de 1^{ère} année procéderont à une collecte des déchets à travers le quartier pendant 2 heures, de 13h30 à 15h30. La clôture de l'action se fera 83 bd Vauban autour d'un pot convivial.

10 – AGENDA PREVISIONNEL

Dates prévisionnelles susceptibles d'être modifiées :

Prochains conseils de quartier :

- 16/09/19 (CM le 04/10/19),
- 4/11/19 (CM le 22/11/19) ;
- 2/12/19 (CM le 19/12/19).

Prochain Rendez-Vous de quartier : fête des idées le 28/09/19, parvis de la salle de sport Florence Artaud, rue Lestiboudois et au sein du centre socioculturel Simone Veil 77 rue Roland, de 14H00 à 18H00.

Forum des associations le 5/10/19 de 10h00 à 18h00 au Palais Rameau.

Le tableau des manifestations estivales est joint en annexe du présent compte-rendu.

11 – QUESTIONS DIVERSES

- Demande d'informations sur le Groupe de Travail Transversal Concorde : Laurent GUYOT va inviter Jérémy CADARD, de la maison du projet, au conseil de quartier de septembre 2019.
- Demande de comblement des trous sur la chaussée rue Fulton, face au groupe scolaire Bichat Littré, ainsi que des nids de poule rue de la Bassée : signalements fait-en attente de retours de la MEL.
- La station V'Lille rue de la bassée a été enlevée : Monsieur GUYOT a interpellé Mme le Maire pour qu'elle soit réinstallée : en attente retour MEL.
- Devenir du collège Mme de Staël : Laurent GUYOT va solliciter Stanislas DENDIEVEL, élu à l'urbanisme, afin d'envisager une concertation sur le devenir de ce site appartenant à la MEL.
- La ligne 12 Ilévia a été détournée par le bd Montebello. Il n'y aura pas de nouvelle ligne de bus car la citadine passe par la rue d'Isly. Le SDIT a été voté semaine dernière : il s'agit d'un schéma directeur des infrastructures de transport de 2 milliards d'euros jusqu'à 2035. Le tramway devrait passer sur le boulevard de la Moselle et l'avenue Jouhaux.
- Le site EDF Transpole reste en « sursis » dans la mesure où la société immobilière d'EDF ne souhaite pas vendre le site pour le moment. Ce dernier est surveillé par une société de sécurité.
- L'avenir du site Michel SERVET : l'appel à projet n'a pas encore été lancé par la MEL (propriétaire du site). Néanmoins, suite aux différentes interpellations (riverains, mairie) la MEL a procédé à une sécurisation renforcée du site (remplacement de panneaux de bois par des murs parpaing). L'appel n'a pas encore été lancé pour 2 raisons : 1) L'insertion dans le Cahier des Charges d'un complément d'informations de la part du service voirie de la MEL pour réaménager la « placette de Canteleu » qui, aujourd'hui, n'est qu'un carrefour et la rue de Servet pour la préservation des arbres ; 2) La mise au point de la procédure d'appels à projet qui nécessite du temps.
- Concertation avec les habitants autour de la place du Maréchal Leclerc. A venir. Date non encore connue.

9 – INFORMATIONS DIVERSES

Retours sur les manifestations récentes:

- Inauguration du quartier libre le 18 mai ;
- Inauguration de la rue végétalisée, rue N. Segard (Eldorado) le 18 mai ;
- Inauguration des aménagements, rue C. Desmoulins le 15 juin ;
- Fêtes de la musique le 21 juin ;
- Braderie de la rue d'Isly le 23 juin
- Quai des artistes le 23 juin 2019 ;
- Inauguration des aménagements réalisés dans la cour de l'école Bichat le 29 juin ;
- Inauguration « fenêtres murées qui repartent » et de la fresque square de la Houblonnière, le 30 juin;
- Piétonisation place Cormontaigne;
- Piétonisation avenue Jouhaux.

Informations :

- Déploiement des box à vélos : une adresse dédiée pour faire sa demande: monboxavelo.lille.fr ;
- Lancement de la 2^{ème} saison du budget participatif lillois : proposez vos projets en ligne jusqu'au 15 septembre sur participez.lille.fr ;
- Enquête statistique INSEE sur les loyers et charges du 27 juin au 20 juillet 2019 ;
- Création de l'association VED « Vauban-Esquermes Durable » - AG constitutive de l'association le 11/06/19.
Membres du bureau :
Présidente : Mme ROUANET Dominique, Vice-Président « environnement » : Mr DEBOUDT Jacky,
Secrétaire : Mme LEBAS Dominique, Trésorière : Mme DEMAIZON Ingrid, Trésorière Adjointe : Mme Maryvonne SAVARY.
Parmi les membres du conseil d'administration : Mme Dominique BATAILLE et Mr Christophe DIEVAL, conseillers de quartier.
Début septembre 2019 aura lieu une Assemblée Générale d'information et d'adhésion.
- Suites des ateliers de quartier « Jouhaux » (02/03/19) et « Végétalisons notre quartier » (27/04/19)
- La « GRU », Gestion de la Relation à l'Usager. Des démarches variées sont désormais possibles en ligne sur : <https://www.lille.fr/Mes-demarches-et-services>.

A ce propos, il est précisé qu'une borne informatique est à disposition en mairie de quartier, de manière à permettre aux habitants ne possédant ni ordinateur ni connexion internet ou ne sachant pas comment effectuer leurs démarches en ligne, de les effectuer depuis ce poste. Un accompagnement est prévu par les agents en attendant le recrutement d'un service civique volontaire dédié à la rentrée prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, Laurent Guyot remercie les participants et lève la séance à 22H00.

Laurent GUYOT



**Adjoint au Maire,
Président du Conseil de Quartier
de Vauban-Esquermes**

